

Communication RESTEZ INFORMÉS TOUTE L'ANNÉE !

En complément du bulletin municipal, la mairie de Lieurey met à votre disposition plusieurs outils de communication pour suivre l'actualité de la commune en temps réel.

La page Facebook de la mairie relaie toutes les actualités, les manifestations et les informations utiles à la vie communale.



L'application **Panneau Pocket** permet de recevoir directement sur votre téléphone les infos pratiques, alertes et événements locaux.

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3 Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".
- 4 Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

BONNE UTILISATION !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !



N'hésitez pas à vous abonner à ces supports pour rester connectés à la vie de la commune.

VOTRE MAIRIE

• Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi et vendredi : 9h à 12h

Jeudi : 9h à 12h et 14h à 18h

Monsieur le Maire ou ses adjoints peuvent vous recevoir le samedi matin sur rendez-vous

• Contact

02 32 57 90 38 / mairie.lieurey27@gmail.com



- Rédaction et crédit photographique : Julien Petit - Comité de rédaction
- Directeur de la publication : Patrick Hagron
- Impression 900 ex sur PEFC
- Création graphique, Mise en pages et impression : NOTA BENE 06 15 14 45 67 creanotabene.fr

Hommage

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



Réunis devant le monument aux morts, nous avons rendu hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et la paix.

Aux côtés des élus, des porte-drapeaux, des sapeurs-pompiers, des habitants et des enfants de l'école, ce moment de recueillement et de mémoire rappelle l'importance de ne jamais oublier les sacrifices consentis pour notre pays. Parce que transmettre cette mémoire aux jeunes générations, c'est aussi faire vivre les valeurs de solidarité, de respect et d'unité qui nous rassemblent aujourd'hui.

Vie locale DES NOUVELLES DE LA MARPA

La MARPA poursuit ses activités pour ses résidents dans une ambiance conviviale, avec notamment une séance



de gym organisée chaque vendredi de 15h30 à 16h30, ouverte à tous gratuitement sur inscription auprès de l'accueil au préalable.

Un atelier cuisine est également proposé une fois par mois et reste ouvert à tous les habitants souhaitant partager un moment d'échange. En mars dernier, une sortie cinéma à Pont-Audemer a été organisée avec le service jeunesse de la LPA.

Les bénévoles du foyer rural interviennent aussi régulièrement auprès des résidents. Une représentation théâtrale pour les scolaires et les résidents de la MARPA se tiendra à 15h le vendredi 19 juin 2026. Une représentation tout public aura également lieu le même jour à 19h à la maison des associations.

Échange scolaire franco-allemand UNE BELLE SEMAINE DE PARTAGE À LIEUREY

En mars dernier, 42 enfants de l'école primaire de Lieurey ont accueilli chez eux des élèves allemands de l'école Pierre Trudeau de Barleben, près de Magdebourg, dans le cadre d'un échange scolaire entre les deux établissements.



Il s'agissait de la troisième rencontre organisée en cinq ans entre les deux écoles. Pendant une semaine, les élèves ont partagé le quotidien des familles et participé ensemble à de nombreuses activités.

Au programme : découverte de la Normandie avec des visites à Honfleur et Deauville, mais aussi une excursion à Paris, des moments d'échange à l'école, des activités sportives, des ateliers et plusieurs temps conviviaux favorisant la rencontre entre les élèves français et allemands. Cette initiative permet aux enfants de pratiquer différentes langues, de découvrir une autre culture et de créer de beaux liens d'amitié.

La semaine s'est conclue par une représentation organisée à la maison des associations, avec notamment une chorale réunissant les élèves des deux pays. Les familles ayant accueilli les enfants ont également joué un rôle essentiel dans la réussite de cette belle expérience humaine.

Un prochain voyage est déjà prévu en Allemagne au mois de juin 2026 afin de poursuivre cet échange enrichissant entre les deux écoles.



Le Leucoroyaltain

Bulletin d'informations municipales de Lieurey | N°33 • JUIN 2026



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Avec ce nouveau bulletin municipal, attendu par beaucoup d'entre vous, je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous exprimer notre gratitude.

À travers ces pages, vous pourrez découvrir les premières actions engagées et les projets qui continuent d'avancer pour notre village de Lieurey. La rénovation du foyer rural poursuit son chemin. Les premiers diagnostics ont été réalisés et la mission de maîtrise d'œuvre est désormais lancée en collaboration avec Eure Aménagement. Ce projet important pour notre commune franchit ainsi une nouvelle étape.

Nous poursuivons également les aménagements destinés à renforcer la sécurité aux entrées du bourg, notamment route de Pont-Audemer et route de Corneilles, avec l'installation de ralentisseurs, la future création d'un passage piéton ainsi que la construction d'un abribus à l'angle de la rue du Bélier, afin d'assurer une meilleure sécurité à nos enfants empruntant les transports scolaires.

Nous continuerons à vous tenir informés, au fil des prochains bulletins, de l'avancement et des dates de réalisation de ces différents projets.

Dans le cadre de cette transition municipale, la remise en service de certains outils de communication, comme notre page Facebook, notre site internet ou encore le panneau lumineux, nécessite plusieurs démarches administratives pour rétablir progressivement l'ensemble de nos supports d'information.

Je souhaite enfin remercier chaleureusement l'ensemble des conseillers municipaux pour leur implication depuis ces derniers mois, ainsi que l'ensemble du personnel communal, fort de près de 25 agents, qu'il soit au sein des services administratifs, de l'école, de la bibliothèque, de la MARPA, ou des services techniques, pour leur engagement quotidien au service des habitants et de Lieurey.

Nos associations jouent également un rôle essentiel dans la vie et le rayonnement de notre village, bien au-delà de notre commune, et nous leur renouvelons tout notre soutien.

Merci à tous.

Patrick HAGRON
Maire de Lieurey

Vie communale

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



- Patrick HAGRON
Maire
- Sophie BREMS
1^{ère} adjointe délégué aux finances, à l’urbanisme, à l’environnement, à la voirie, à la MARPA et au CCAS.
- Aurélien PESNEL
2^{ème} adjoint délégué aux bâtiments communaux, au personnel technique, à la voirie et à la sécurité.
- Cathy CLOUET
3^{ème} adjointe déléguée aux affaires sociales, à la restauration scolaire, aux activités économiques, au commerce, à l’artisanat et à l’emploi.
- Julien PETIT
4^{ème} adjoint délégué à la communication numérique et aux bâtiments communaux.
- Nicole MARTIN
Conseillère municipale
- Jean-Louis LEVESQUE
Conseiller municipal
- Annie BORGNE
Conseillère municipale
- Cyril HEURTEBIZE
Conseiller municipal
- Stéphanie CHALLES
Conseillère municipale
- Nicolas GAGNEUR
Conseiller municipal
- Noëllie GENS
Conseillère municipale
- Vincent VERIN
Conseiller municipal
- Michelle WILLS
Conseillère municipale
- Jean-Jacques MAUDET
Conseiller municipal



Vie scolaire

LA CARTE SCOLAIRE ÉVOLUE

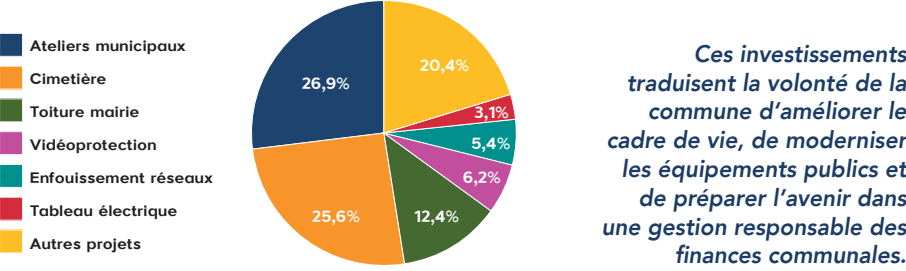
Lors du conseil départemental de l’Éducation nationale consacré à la carte scolaire 2026 dans l’Eure, il a été annoncé que 59 classes fermeront à la prochaine rentrée, malgré l’ouverture de cinq nouvelles classes dans le département. Malheureusement, le village est concerné par cette réorganisation avec la fermeture d’une classe à l’école. Une décision regrettable pour notre commune, mais la municipalité restera attentive à l’évolution de la situation et attachée à la défense de nos services de proximité.



Budget communal

ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS 2026

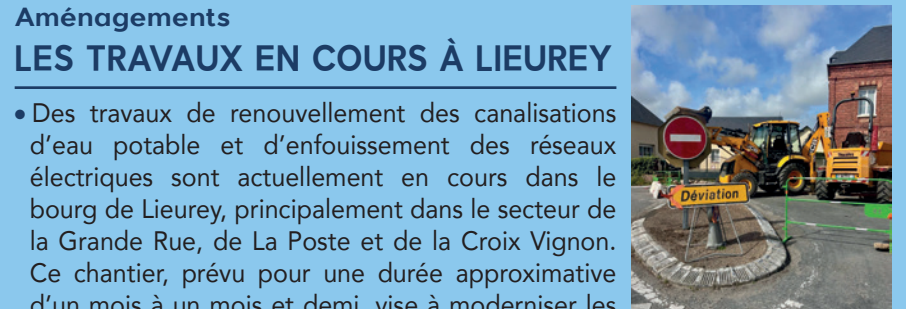
Lors du conseil municipal du 12 mars 2026, soit trois jours avant les élections municipales, l’ancienne municipalité a présenté et voté les grandes orientations budgétaires 2026 ainsi que les principaux investissements prévus pour la commune. Parmi les projets annoncés figurent notamment les travaux du cimetière, la réfection de la toiture de la mairie, l’amélioration de la vidéo-protection ainsi que le projet des ateliers municipaux et la poursuite de l’enfouissement des réseaux. Le montant total des investissements annoncés représente environ 527 600 € TTC. Le graphique ci-dessous présente une estimation de la répartition des principaux projets.



Ces investissements traduisent la volonté de la commune d’améliorer le cadre de vie, de moderniser les équipements publics et de préparer l’avenir dans une gestion responsable des finances communales.

Aménagements LES TRAVAUX EN COURS À LIEUREY

- Des travaux de renouvellement des canalisations d’eau potable et d’enfouissement des réseaux électriques sont actuellement en cours dans le bourg de Lieurey, principalement dans le secteur de la Grande Rue, de La Poste et de la Croix Vignon. Ce chantier, prévu pour une durée approximative d’un mois à un mois et demi, vise à moderniser les infrastructures et à améliorer durablement les réseaux de la commune. Afin de permettre le bon déroulement des travaux et de garantir la sécurité de tous, des panneaux de déviation et de route barrée ont été mis en place selon l’avancement du chantier.
 - Par ailleurs, des travaux sont également en cours dans le secteur du gymnase de Lieurey. La communauté de communes Lieuvain Pays d’Auge (LPA) est en charge de ce chantier prévu pour une durée de 18 mois.
 - Concernant le foyer rural, les études de chantier sont désormais terminées. Des rendez-vous avec les architectes sont prévus dans les prochaines semaines afin de poursuivre l’avancement du projet. Le commencement des travaux est envisagé pour l’année 2027.
- La municipalité remercie les riverains, commerçants et usagers pour leur patience et leur compréhension durant cette période.*



Aménagements DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS AU CIMETIÈRE

Afin de répondre aux besoins des habitants et de préserver la qualité du cimetière communal, plusieurs aménagements ont récemment été réalisés à Lieurey. Un travail important de reprise de 45 concessions a été engagé afin de réorganiser certains espaces et de faciliter l’entretien du site. Dans le même temps, 15 caveaux deux places ainsi que 10 caveaux une place ont été installés afin d’offrir de nouvelles possibilités aux habitants. Un nouvel ossuaire a également été mis à disposition dans le respect des règles funéraires et du devoir de mémoire



Ordures ménagères

NOUVELLE TARIFICATION DES DÉCHETS ON FAIT LE POINT SUR CE QUI CHANGE

Depuis le 1^{er} janvier 2026, la TEOMi (Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères incitative) est mise en place par le Syndicat de Prévention, Collecte et de Valorisation des Déchets de l’Ouest de l’Eure (Précoval). Cette nouvelle tarification ne dépend pas de la commune de Lieurey mais directement du Précovall.

Comme auparavant, une part fixe reste présente. Celle-ci dépend notamment de la valeur du logement prise en compte pour le calcul de la taxe foncière. Cette part permet de financer le fonctionnement général du service : collecte des déchets, déchetteries, tri et traitement.

- CONCRÈTEMENT :**
- Chaque sortie d’un bac noir de 120 litres coûte 2,40 € ;
 - Chaque sortie d’un bac noir de 240 litres coûte 4,80 € ;
 - Pour les habitants utilisant les bornes à badge, chaque ouverture est facturée 1 €, pour un dépôt pouvant aller jusqu’à 50 litres.

À cette part fixe s’ajoute désormais une part incitative, calculée selon le nombre de levées du bac d’ordures ménagères noir ou le nombre de dépôts effectués dans les bornes à badge. Les bacs jaunes destinés au tri sélectif ne sont pas concernés par cette tarification.

LA FRÉQUENCE DE COLLECTE CHANGE
Les passages de ramassage des ordures ménagères sont désormais effectués tous les 15 jours, selon le calendrier ci-dessous.

Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Judi 11 Judi 25	Judi 09 Judi 23	Judi 06 Judi 20	Judi 03 Judi 17	Judi 01 Judi 15 Judi 29	Judi 12 Judi 26	Judi 10 Judi 24
Votre BAC JAUNE et votre BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES sont collectés LE MÊME JOUR. Une fois collectés, merci de rentrer vos bacs.						

Pour les habitants souhaitant estimer leur part fixe et leur part variable, un simulateur est disponible sur le site internet du Précovall.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter PRECOVAL :

Syndicat de Prévention, Collecte et de Valorisation des Déchets de l’Ouest de l’Eure
348 rue de la Semaille, 27300 Bernay
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Tél. : 02 32 43 14 75 - Mail : contact@sdomode.fr
Site internet : www.precoval.fr

Assainissement collectif DES TRAVAUX IMPORTANTS POUR PRÉPARER L'AVENIR

Lors du conseil municipal du 12 mars 2026, l’ancienne municipalité a voté une augmentation de la taxe d’assainissement afin d’anticiper les importants travaux de rénovation du réseau communal à Lieurey. Cette hausse concerne environ 300 habitants raccordés au réseau collectif d’assainissement. Les foyers disposant d’un assainissement individuel ne sont pas concernés. Le tarif passera de 0,96 € à 1,90 € par mètre cube consommé. Pour un foyer moyen, cela représente environ 75 € supplémentaires par an, soit près de 6 € par mois.

Ces travaux de modernisation, estimés à près de 950 000 € TTC, permettront de rénover durablement le réseau d’assainissement pour les décennies à venir, avec une durée de vie estimée à environ 50 ans.



POUBELLES : RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

Le Code pénal prévoit des sanctions en cas de dépôt d’ordures ou de déchets sur la voie publique. Il convient donc de respecter les jours de collecte des ordures ménagères et de rentrer les conteneurs après le passage du service de ramassage. Le non-respect de ces règles peut entraîner une amende. Nous comptons sur le civisme de chacun pour préserver la propreté de Lieurey.

DÉJECTIONS ANIMALES : RESPECTONS L'ESPACE PUBLIC

Le Code pénal prévoit également des sanctions concernant l’abandon de déjections sur la voie publique. Chaque propriétaire d’animal est tenu de ramasser les déjections laissées sur l’espace public afin de préserver un cadre de vie agréable pour tous. Des sacs sont disponibles dans les distributeurs communaux. Le non-respect de cette règle peut entraîner une amende. Merci à chacun de participer au respect et à la propreté de notre commune.

NUISANCES SONORES

Les activités bruyantes réalisées par des particuliers, telles que les travaux de rénovation, le bricolage, l’utilisation de tondeuses à gazon, de tronçonneuses, de perceuses ou de tout autre équipement susceptible de troubler la tranquillité du voisinage, ne sont autorisées, à l’intérieur comme à l’extérieur des bâtiments, que durant les plages horaires suivantes :

- De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi.
- De 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi.
- De 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Pour rappel il est interdit de brûler des déchets verts chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l’air libre et de brûler les déchets ménagers (plastiques ou de chantiers).